

# Budget communal : les comptes unanimement approuvés

Vendredi soir, le conseil municipal s'est déroulé dans une atmosphère studieuse. Depuis la démission l'été dernier de la majorité des conseillers d'opposition, les élus encore en place délibèrent à l'unisson. Qu'il s'agisse des comptes administratifs et de gestion 2011 de la commune ou ceux de l'eau et de l'assainissement<sup>(1)</sup>. Également voté à l'unanimité, le budget prévisionnel 2012, qui laisse apparaître 2 385 000 € en section de fonctionnement (+ 3,7 %) et 2 145 000 € en investissement (*voir encadré*). Le budget primitif des services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable, s'établit comme suit : 676 000 € au titre des investissements et 312 000 € pour la section d'exploitation.

Consensus encore des neuf élus présents pour maintenir les taux d'imposition des taxes locales et de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Le maire a toutefois précisé que « *cette décision*



**Un conseil serein et studieux, qui parle désormais d'une même voix.** (Photo J. H.)

*n'excluait en rien une hausse des impôts. C'est la part communale qui n'augmente pas.* » Autres bonnes nouvelles pour les Roquiers concernés : le maintien à 3 € du prix du repas à la cantine scolaire, ainsi que celui des tarifs trimestriels de la surveillance pour 2012/2013. **J. H.**

1. Compte administratif commune : Fonctionnement (Recettes : 2 532 959 €. Dépenses : 2 189 325 €). Investissement (Recettes : 1 934 890 €. Dépenses : 2 048 707 €).

**Compte administratif eau et assainissement**  
Section d'exploitation (Recettes 342 565 €. Dépenses : 131 297 €). Investissement (Recettes 569 255 €. Dépenses : 553 431 €). Taxe d'habitation 19,96 %. Taxe foncière (bâti et non bâti) : 18,68 % et 61,15 %. CFE : 33,33 %.

## Des projets d'envergure

**Voici le détail des projets (dont certains déjà financés et engagés) :**

- Construction d'un stade en gazon synthétique : 880 000 €
- Doublement de la conduite d'adduction d'eau potable Valescure/Notre-Dame : 570 474 €
- Création d'un réseau pluvial aux Molières et travaux sur le réseau existant : 318 673 €
- Travaux parking

des Craux : 181 292 €

□ Création d'une 4<sup>e</sup> classe de maternelle : 175 989 €

□ Construction d'un troisième terrain de tennis : 55 000 €

□ Mini stade Ecole primaire : 45 000 €

□ Travaux de bâtiment dans les anciennes écoles : 35 190 €

□ Espaces verts et fleurissement du village : 23 800 €